

**Conseils pour la prévention des fraudes en matière de soins de santé à l'intention des membres qui bénéficient d'un régime d'avantages sociaux**

**Protégez** votre carte Santé (qu'il s'agisse de votre carte Santé de l'Ontario ou de la carte de votre régime d'avantages sociaux). Ces cartes prouvent votre identité et constituent le lien vers votre dossier de santé. Si une autre personne les utilise à votre insu, elle altère votre dossier et compromet votre assurabilité.

**Ne laissez personne** utiliser votre carte Santé ou la carte de votre régime d'avantages sociaux pour bénéficier de services ou de produits. Si vous le faites, les services obtenus sont notés à votre dossier, et l'altération qui en résulte pourrait occasionner des problèmes d'admissibilité plus tard, lorsque vous aurez besoin de services. Veillez de même à ne pas utiliser la carte d'une autre personne pour obtenir des services.

**Soyez vigilant** de manière à pouvoir repérer les fraudeurs qui tentent de profiter de notre régime d'assurance-santé. Prenez la peine de signaler les abus dont vous êtes témoin à votre service de ressources humaines ou à votre assureur.

**Vérifiez** les reçus et la description des services et produits dont vous avez bénéficié. Assurez-vous que les reçus correspondent bien à la réalité. Si vous observez une irrégularité, veillez à la signaler.

**Ne signez jamais** un formulaire qui n'est pas rempli, car un escroc pourrait l'utiliser à des fins frauduleuses.

**Exigez** que l'on vous remette une copie des formulaires que vous signez.

**Ne laissez personne** utiliser votre compte gestion-santé. Vous en êtes l'unique bénéficiaire.

**Méfiez-vous** des services gratuits pour lesquels vous devez fournir des renseignements sur votre assurance-santé. Rappelez-vous que si c'est gratuit, il n'y a aucune raison pour que vous ayez à divulguer des renseignements liés à votre assurance-santé.

**Signalez** à votre compagnie d'assurances tout fournisseur qui renonce régulièrement à l'application de votre quote-part ou de votre franchise.

**Fraude : Identifiez-la, signalez-la et enravez-la.**

Identifiez-la et soyez vigilant. Soyez à l'affût des escroqueries qui pourraient vous nuire ou nuire à votre régime.

Signalez-la à votre service des ressources humaines, à votre compagnie d'assurances ou de façon anonyme, à l'Association canadienne de prévention des fraudes dans les soins de santé.

Enravez-la en prenant part de façon active à la protection des fonds publics (gouvernement) et privés en matière de santé.